

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 JUIN 2023 PORTANT SUR LA DESIGNATION DES DELEGUES ET
SUPPLEANTS DES CONSEILS MUNICIPAUX POUR LES ELECTIONS
SENATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille Vingt-trois, le vendredi 9 juin à Vingt heures Trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur MULLER Guy, Maire.

Etaient présents :

M. Guy MULLER, M. Ivica JOVIC, M. Pascal DAGORY, Mme Béatrice DI PERNO, Mme Danièle MOTTIN, M. Didier DIROL, Mme Nathalie BAUDOUIN, M. Francis RIALLAND, Mme Danièle CLOUARD, Mme Marie TAINMONT, M. Thierry ARFI, M. Rémi PUISSEGUR-RIPET, Mme Isabelle ROMAIN, M. Emmanuel BOLLE, M. Syed-Navid HUSSAIN-ZAIDI, Mme Nicole DEMAISON, M. Olivier ECHARD, M. Daniel RIPERT, Mme Sofia RAFAÏ, Mme Éliane GILLARD, M. Franck BUNEL.

Absents ayant donné procuration :

Mme Isabelle MARTIN procuration à Mme Nicole DEMAISON
M. Jacques FASQUEL procuration à M. Guy MULLER
M. Philippe LEFEVRE procuration à M. Ivica JOVIC,
Mme Véronique LOURDIN procuration à Mme Béatrice DI PERNO
Mme Florence JOUANNEAU procuration à Mme Nathalie BAUDOUIN
Mme Harmony LE CALLENNEC procuration à Mme Danièle CLOUARD
M. Stéphane TRUFFAUT procuration à M. Emmanuel BOLLE

Non présent :

M. Raoul LIMA (de nationalité Portugaise)

Madame Danièle CLOUARD est élue secrétaire de séance

Commentaires :

M. Le MAIRE rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de procéder à la désignation des délégués et suppléants en vue de la formation du collège électoral chargé d'élire les sénateurs le dimanche 24 septembre 2023.

Il informe que deux listes de candidats ont été déposées.

- 1 liste de 20 candidats au nom du Groupe « Dynamic Epône » (M. Guy MULLER)
- 1 liste de 5 candidats au nom du Groupe « Epône au Cœur » (M. Emmanuel BOLLE)

Le bureau électoral légalement constitué comme indiqué ci-dessous a procédé au suivi du vote et au dépouillement de ces derniers.

Les résultats ont été affichés conformément aux dispositions du code électoral à l'issue du scrutin.

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL
POUR L'ELECTION DES SENATEURS**

Vu le code électoral, notamment ses articles L.283 à L.293 et R.131 ;

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 78-2023-05-16-00008 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et suppléants à désigner le 9 juin 2023 par commune en vue de l'élection des sénateurs le 24 septembre 2023 ;

Considérant que les Conseils Municipaux des Yvelines doivent se réunir le vendredi 9 juin 2023 en vue de procéder à l'élection des délégués et suppléants des Conseils Municipaux pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

Considérant qu'un membre du Conseil Municipal n'a pas la nationalité française,

Monsieur le Maire donne lecture de l'arrêté concernant la convocation de cette assemblée pour la désignation des délégués titulaires et suppléants en vue de la formation du collège électoral chargé d'élire les sénateurs.

Monsieur Guy MULLER au nom du groupe «**DYNAMIC EPÔNE**» propose une liste de 20 candidats.

Monsieur Emmanuel BOLLE au nom du groupe «**EPÔNE AU COEUR**» propose une liste de 5 candidats.

Monsieur le Maire informe l'assemblée communale qu'il y a lieu de procéder à l'élection des délégués du Conseil Municipal et des suppléants pour l'élection des sénateurs.

Conformément aux dispositions de l'article R.133 du code électoral, Monsieur le Maire constitue le **bureau de vote** permettant d'élire ces titulaires et suppléants :

- **Monsieur le Maire : Président.**

- Les deux plus âgés de l'assemblée : Madame **Eliane GILLARD** et Monsieur **Francis RIALLAND**.

- Les deux plus jeunes : Madame **Sofia RAFAÏ** et Monsieur **Syed-Navid HUSSAIN-ZAIDI**.

Le Président a ensuite invité le Conseil à procéder, sans débat, au scrutin secret et à la représentation proportionnelle avec application de la plus forte moyenne à l'élection de **15 délégués titulaires** et de **5 suppléants**.

Le dépouillement du vote a donné lieu aux résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	28
(à déduire) bulletins blancs et nuls	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	28

Les résultats sont les suivants :

Liste «DYNAMIC EPONE»	22 voix	16 sièges (12 titulaires et 4 suppléants)
Liste «EPÔNE AU CŒUR »	6 voix	4 sièges (3 titulaires et 1 suppléant)

Sont élus **délégués titulaires** :

NOM – PRENOM et Adresse	Date et lieu de naissance
1 – JOVIC Ivica	05/07/73 à Mantes-la-Jolie
2 – DI PERNO Béatrice	28/11/61 à Mantes-la-Jolie
3 – FASQUEL Jacques	02/02/43 à Epône
4 – BAUDOUIN Nathalie	18/10/69 à Saint-Ouen
5 – DIROL Didier	18/12/68 à Villeneuve-Saint-Georges
6 – DEMAISON Nicole	25/07/48 à Amiens
7 – RIALLAND Francis	08/02/45 à Drancy
8 – CLOUARD Danièle	19/09/51 à Saverne
9 – ECHARD Olivier	10/07/1964 à Villeneuve-Saint-Georges
10 – TAINMONT Marie	03/03/55 à Suresnes
11 – PUISSEGUR-RIPET Rémi	03/01/68 à Le Caire (99)
12 – JOUANNEAU Florence	13/01/69 à Saint-Denis de l'Hôtel
13 – BOLLE Emmanuel	13/08/68 à Le Havre
14 – ROMAIN Isabelle	21/02/61 à Mantes-la-Jolie
15 – HUSSAIN-ZAIDI Syed-Navid	09/12/87 à Poissy

Sont élus **suppléants** :

NOM – PRENOM et Adresse	Date et lieu de naissance
1 – LEFEVRE Philippe	11/08/53 à Poissy
2 – MARTIN Isabelle	20/04/58 à Sedan
3 – BUNEL Franck	13/05/61 à La Ferté-Macé
4 – GENTIL Monique	27/12/47 à Clermont-Ferrand
5 – RAFAÏ Sofia	03/11/92 à Poissy

Commentaires :

M. Le MAIRE clôt la séance à 21 h 15.



Séance levée à 21 h 16

ÉPÔNE (Yvelines)

Certifié exécutoire le présent acte

Affiché le 04/08/2023



Guy MULLER

Maire d'Épône
Conseiller Départemental des
Yvelines
Conseiller Communautaire GPS&O

Danièle CLOUARD

Secrétaire de séance

